

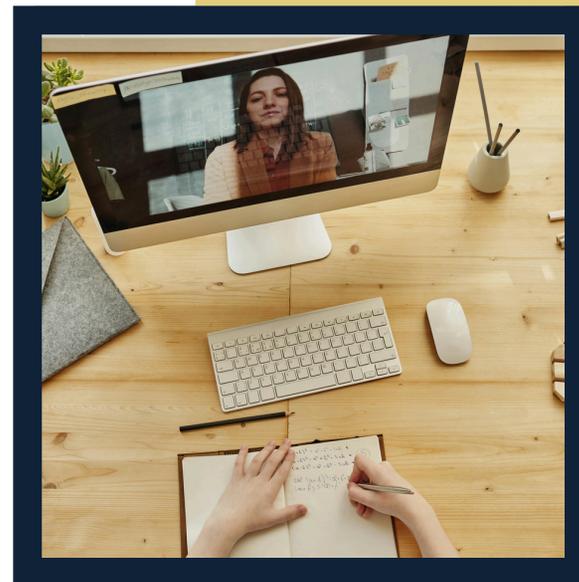
FIDAL
FORMATIONS

#DROIT DE LA CONCURRENCE

BLENDED LEARNING

PRESENTATION

Les entreprises ignorent souvent que leurs pratiques sur le marché peuvent enfreindre le Droit de la Concurrence. Pourtant, les autorités de concurrence régionales, nationales et européennes disposent d'importants moyens d'enquêtes et sanctionnent de plus en plus les pratiques anticoncurrentielles.



Construite et animée par des avocats en Droit de la Concurrence du Cabinet FIDAL, notre formation en Blended Learning permettra à vos collaborateurs d'adopter les bonnes pratiques (tant juridiques que comportementales) et d'éviter les pièges et sanctions.

E-Learning (2 modules de 20 minutes)



Presentiel (7h de formation)



Quiz de validation des acquis



UN PARCOURS PEDAGOGIQUE

1 UNE FORMATION EN E-LEARNING

- Accessible via la plateforme Fidal Formations par codes d'accès.
- Déploiement immédiat et simultané auprès d'une cible large.
- Validation des acquis sous forme de quiz.

2 UNE FORMATION EN PRESENTIEL

- Animée par un avocat en Droit de la concurrence de Fidal sous un angle opérationnel (cas pratiques, échanges et partages d'expériences).
- Programme et durée adaptés à votre organisation.

Cliquez pour le
découvrir en vidéo



LES + DE L'OFFRE



Méthode qui s'appuie sur des apports théoriques interactifs avec validation des acquis, cas pratiques, quiz



Durée : 2 modules de 20 minutes chacun



Personnalisation et adaptation aux besoins de votre organisation



Traduction dans les langues de votre choix



Remise d'un certificat de réalisation

FIDAL
FORMATIONS



INSCRIVEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET

www.fidalformations.fr



CONTACT

FIDAL
FORMATIONS

CONSEILLERE FORMATION

xxxxxxxxx@fidalformations.fr
XX.XX.XX.XX.XX.



OBJECTIFS

- Connaître les règles du Droit de la Concurrence applicables à votre activité et être en mesure de les respecter
- Appréhender et évaluer les risques liés à votre activité dans les relations avec les concurrents, les fédérations, ...
- Adopter le bon comportement en cas de contact avec un ou plusieurs concurrents

PUBLIC CONCERNÉ

- Direction générale
- Direction commerciale et marketing
- Acheteurs, commerciaux
- Direction juridique, juristes
- Gérants

